



**PRÉFET
DU GERS**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°32-2023-195

PUBLIÉ LE 3 NOVEMBRE 2023

Sommaire

DDFIP /

32-2023-11-02-00004 - Subdélégation de signature ordonnancement
secondaire (2 pages)

Page 3

DDFIP

32-2023-11-02-00004

Subdélégation de signature ordonnancement
secondaire



**RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



FINANCES PUBLIQUES

DIRECTION GÉNÉRALE DES FINANCES PUBLIQUES

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE DES FINANCES PUBLIQUES DU
GERS**

2, place Jean David

CS 70 352

32 010 AUCH CEDEX

**DÉCISION DE DÉLÉGATION DE SIGNATURE
EN MATIÈRE D'ORDONNANCEMENT SECONDAIRE**

**La directrice du pôle pilotage et ressources
de la direction départementale des Finances Publiques du Gers**

Vu le décret n°2012-1246 du 07 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif au pouvoir des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et les départements, modifié par le décret n°2010-146 du 16 février 2010 et par le décret n°210-687 du 24 juin 2010 ;

Vu le décret n°2009-208 du 20 février 2009 relatif au statut particulier des administrateurs des finances publiques ;

Vu le décret n°2009-707 du 16 juin 2009 modifié relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques ;

Vu le décret du 13 juillet 2023 portant nomination de M Laurent CARRIÉ en qualité de préfet du Gers

Vu l'arrêté préfectoral du 27 octobre 2023 portant délégation de signature en matière d'ordonnancement secondaire à Madame Joëlle BETHENCOURT, administratrice des finances publiques adjointe,

Vu l'arrêté du 25 octobre 2023 chargeant M. Patrick LAITANG administrateur de l'État du 2ème grade Directeur adjoint, de l'intérim de la Direction départementale des Finances Publiques du Gers en remplacement de M. Jean Claude HERNANDEZ ;

Vu la décision de M. le Directeur général des Finances publiques en date du 25 octobre 2023 fixant la période d'intérim à compter du 1^{er} novembre 2023 de **M. Patrick LAITANG** dans les fonctions de Directeur Départemental des Finances publiques du GERS par intérim ;

DECIDE :

En cas d'absence ou d'empêchement, les délégations qui me sont conférées par arrêtés du préfet du Gers en date du 21 août 2023, seront exercées par :

- **M. David VERCRUSSE**, inspecteur principal des finances publiques, adjoint à la Directrice du Pôle Pilotage et Ressources
- **Mme Corinne LECAT**, Inspectrice Divisionnaire, adjointe à la Directrice du Pôle Pilotage et Ressources

pour les validations Chorus formulaire :

- **M. David MERCADER**, contrôleur des Finances publiques,
- **Mme Muriel GAUZERANS**, contrôleuse des Finances publiques,
- **M. Olivier DUPOUY**, contrôleur des finances publiques
- **Mme Carole ZANANDREA**, contractuelle
- **Mme Nathalie GRAZIDE**, agente administrative
- **M. Noah ALIDOR**, apprenti

pour les opérations de gestion dans Chorus Cœur :

- **Mme Julie MOURLAN-MEILHAN**, inspectrice des finances publiques, cheffe du service Budget, immobilier, logistique
- **Mme Muriel GAUZERANS**, contrôleuse des Finances publiques,
- **Mme Nathalie GRAZIDE**, agente administrative

pour les titres à valider en matière de rémunération dans Chorus formulaire :

- **M. Jérôme TAITARD**, Inspecteur des Finances Publiques, chef du service gestion des ressources humaines
- **Mme Corinne LECAT**, Inspectrice Divisionnaire, adjointe à la Directrice du Pôle Pilotage et Ressources

et s'agissant du service gestionnaire valideur pour les états de frais de déplacement :

- **M. David VERCRUSSE**, inspecteur principal des finances publiques, adjoint à la Directrice du Pôle Pilotage et Ressources
- **Mme Julie MOURLAN-MEILHAN**, inspectrice des finances publiques, cheffe du service Budget, immobilier, logistique

Fait à AUCH, le 2 novembre 2023

L'Administratrice des Finances Publiques adjointe
Joëlle BETHENCOURT

